

TERMES ET CONDITIONS

Dépensez 25\$, obtenez 10\$ à l'achat de tout produit Jamieson.

Offre valide du 1er juillet 2026 au 30 septembre 2026.

Suivez les étapes suivantes pour réclamer votre remise :

1. Dépensez 25 \$ ou plus (après les rabais et coupons, avant les taxes) dans un détaillant canadien ou en ligne de produits Jamieson en **une (1) seule transaction** entre le 1er juillet 2026 à minuit HE et le 30 septembre 2026 à 23:59:59 HE.
2. Visitez Depensez25Obtenez10avecJamieson.ca suivant votre achat pour profiter de l'offre. Les reçus doivent être soumis au plus tard le 30 septembre 2026 à 23:59:59 HE **OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES REMISES EN ARGENT, SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ**. Seulement 5 000 remises en argent sont disponibles.
3. Veuillez téléverser une photo du reçu original dans son intégralité (formats png, jpeg, jpg ou pdf). Les quatre coins de celui-ci doivent être visibles. Votre reçu ne doit comporter aucun pli, ombrage ou obstruction quelconque. Quoique l'utilisation d'une seule photo est préférable pour accélérer le processus d'approbation, il est possible de soumettre plusieurs photos si le reçu de caisse est trop long ou imprimé recto-verso. Le reçu doit indiquer clairement le nom du détaillant, la date, l'heure, le lieu, le ou les produits admissibles achetés, les rabais obtenus et coupons utilisés, et le montant payé. Tous les produits participants doivent apparaître sur le même reçu de caisse pour être admissibles. Les reçus illisibles, altérés ou incomplets seront refusés. Aucun reçu ne peut être réutilisé pour soumettre plusieurs demandes de remise en argent. **Les captures d'écran provenant des applications de détaillants ne sont pas acceptées.**

Pour les achats en ligne (incluant les livraisons le même jour), les commandes doivent être expédiées, ramassées ou livrées afin d'être admissibles à la remise en argent. Après l'expédition, le ramassage ou la livraison, recherchez le courriel de confirmation de votre commande envoyé par le détaillant (preuve de collecte ou de livraison), ou la facture, et enregistrez au format PDF. Assurez-vous d'inclure toutes les pages. Le document doit indiquer clairement votre adresse courriel, nom, adresse de livraison/de contact, nom du détaillant, numéro de commande, numéro d'expédition, lieu de collecte ou adresse de livraison, dates et heures d'achat ainsi que de collecte/livraison, détails des produits achetés (y compris les produits admissibles et le code CUP ou le numéro d'article), prix unitaire, sous-total, total, rabais, taxes et mode de paiement – toutes ces informations devant correspondre à celles du formulaire de Remise en Argent.

Limite: Une (1) remise en argent par reçu de caisse, peu importe le niveau de dépense. Chaque reçu admissible doit être téléversé individuellement. Chaque reçu ne peut être utilisé qu'une seule fois. Limite d'une (1) remise en argent par personne, par foyer, et/ou par adresse courriel pour toute la durée de l'offre.

4. Après avoir cliqué sur "Demander mon remboursement" un courriel de confirmation vous sera envoyé. Si le participant préfère recevoir un chèque plutôt qu'un virement bancaire Interac, il aura 48 heures après la réception du courriel de confirmation pour faire la demande de paiement par chèque. Les demandes de chèque reçues au-delà de cette période pourraient être refusées. Les participants ont la responsabilité de vérifier leur boîte de courriel pour leurs messages, incluant (mais sans toutefois s'y limiter) leur boîte de réception, leur boîte de pourriels ou de courrier indésirable.
5. Une fois la demande traitée et approuvée, un virement Interac de 10 \$ sera envoyé à l'adresse courriel indiquée dans le formulaire de Remise en Argent dans un délai de 2 à 4 semaines. Alternativement, une raison sera fournie advenant que la demande n'a pas pu être traitée. Les virements Interac seront exclusivement envoyés à l'adresse courriel fournie dans le formulaire de participation. Les participants doivent fournir une adresse de courriel valide qui peut accepter des transferts bancaires. Les adresses courriels ne peuvent pas être modifiées après la soumission du formulaire.

Le commanditaire se réserve le droit de demander les reçus originaux et de vérifier toutes les demandes. Les soumissions incomplètes, modifiées, frauduleuses ou non conformes à ces conditions peuvent être rejetées.

LIMITE: LES REMISES EN ARGENT SERONT DISTRIBUÉES JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. UNE (1) OFFRE DE REMISE PAR PERSONNE/MÉNAGE/ADRESSE COURRIEL POUR LA DURÉE COMPLÈTE DE LA PROMOTION. AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE UNE FOIS QUE TOUTES LES REMISES EN ARGENT AURONT ÉTÉ DISTRIBUÉES. Preuve d'achat requise. Veuillez conserver le reçu de caisse original. Ouvert aux résidents légaux du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans la province/territoire dans lequel ils résident. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre le programme à tout moment. Nul à l'extérieur du Canada et là où la loi l'interdit ou le restreint. COMMANDITAIRE : Jamieson Laboratories Ltd dont le siège social est situé au 1 Adelaide Street East, Suite 2200, Toronto, Ontario, M5C 2V9, Canada.